

MÉDECIN ADJOINT DU DISTRICT DE KERGUÉLEN (VSC)

Présentation du poste

Pratique médicale en site particulièrement isolé (pas de possibilité d'évacuation rapide vers un lieu normalement médicalisé).

Le médecin adjoint exerce sous la responsabilité du Médecin-chef du district de Kerguelen.

Le médecin adjoint est en charge des moyens et des actions de soins ainsi que de la surveillance et de la prévention au profit de tous les personnels du district comme de toute personne demandant assistance au service médical du district (marins-pêcheurs par exemple).

Le séjour est habituellement d'une durée d'une année sans interruption (sans famille).

La prise de fonction s'effectue généralement début décembre.

Le séjour est précédé d'un stage préparatoire d'environ 2 mois.

Vie en petite communauté fermée dans de bonnes conditions matérielles de confort.

Les fonctions

Le médecin adjoint partage les tâches du médecin-chef dans les divers aspects de la protection sanitaire du Territoire : médecine de soins, prévention, hygiène, sécurité, formation sanitaire, recherche, gestion des équipements médicaux, gestion médico-administrative des personnels.

Qualités requises

- ▶ stabilité émotionnelle ;
- ▶ adaptabilité professionnelle et sociale ;
- ▶ capacité d'écoute et goût du facteur humain ;
- ▶ polyvalence et disponibilité ;
- ▶ dynamisme, rigueur et sens de l'organisation.

Profil professionnel recherché

- ▶ médecin (homme ou femme), ayant validé la 1^{ère} année du 3^e cycle des études médicales. Nationalité française. Thèse non indispensable.
- ▶ si possible, expérience pratique en urgences, anesthésie-réanimation ou chirurgie.

Statut-rémunération

Le médecin adjoint de Kerguelen est recruté(e) par le Territoire des Taaf en tant que médecin Volontaire du Service Civique (VSC) pour une durée de séjour sur le terrain de 10 à 13 mois.

Le stage préparatoire (environ 2 mois) s'effectue dans le cadre d'une convention avec un hôpital civil ou militaire.

Il (elle) perçoit une indemnité mensuelle non imposable de 990 €, logé(e) et nourri(e).

Validation du cursus médical

La validation universitaire de tout ou partie de cette activité dépend de l'accord du coordinateur du DES et de la DASS dont dépend l'intéressé(e).

La réalisation d'un travail de thèse de doctorat en médecine est envisageable (sujets de psychologie, santé publique, épidémiologie, médecine isolée, etc.).

Stage préalable

Un stage préparatoire est effectué pendant les deux mois qui précèdent le départ. Il est principalement axé sur une approche pratique de la chirurgie, de l'anesthésie, de la dentisterie, de la médecine isolée. Ce stage se déroule généralement au sein d'Hôpitaux d'Instruction des Armées, d'hôpitaux civils ainsi qu'au Service Médical à l'antenne des TAAF à Paris.

Procédure de choix des candidats

Le choix des candidatures comprend :

- ▶ un examen sur dossier et un entretien téléphonique avec le médecin-chef des Taaf ;
- ▶ un bilan médical et psychologique ainsi qu'un entretien avec le médecin-chef des Taaf.

Candidature

Les médecins intéressé(e)s sont invité(e)s à prendre contact avec le Dr. Claude Bachelard, Médecin-chef du Service Médical Taaf :

Adresse : Service médical des Taaf, 34 boulevard de Sébastopol, 75004 Paris

Téléphone : 01.56.91.50.33 - fax : 01.56.91.50.35

Courriel : claude.bachelard@taaf.re